

OUI, je réponds, voici mon Denier Appel 2012

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
C.P. [] [] [] [] [] Ville :
Courriel :

➔ Je joins un chèque bancaire

à l'ordre de l'Association Diocésaine, paroisse de :

20 € 50 € 100 € 500 €

autre : €

➔ J'opte pour le prélèvement automatique

Je joins un RIB. J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier :

chaque mois chaque trimestre chaque semestre

20 € 50 € 100 € 500 €

autre : €

Numéro national d'émetteur : 402 051

Vous pouvez interrompre le prélèvement à tout moment par simple lettre à votre paroisse ou à l'Économat Diocésain : 7, Cours de la Trinité - CS 70782 - 13625 Aix-en-Provence cedex 1

Date : _____ Signature : _____

➔ Je choisis le don en ligne sur le site diocésain

<http://aixarles.catholique.fr/don/don-en-ligne/>

Un reçu fiscal vous sera adressé au cours du 1^{er} trimestre 2013

Informatique et libertés : en application de l'article L27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à l'Archevêché. NOUS NOUS ENGAGEONS A CONSERVER CONFIDENTIELLEMENT CES DONNEES ET A NE PAS LES CEDER A UN ORGANISME EXTERIEUR.

OUI, je réponds, voici mon Denier Appel 2012

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
C.P. [] [] [] [] [] Ville :
Courriel :

➔ Je joins un chèque bancaire

à l'ordre de l'Association Diocésaine, paroisse de :

20 € 50 € 100 € 500 €

autre : €

➔ J'opte pour le prélèvement automatique

Je joins un RIB. J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier :

chaque mois chaque trimestre chaque semestre

20 € 50 € 100 € 500 €

autre : €

Numéro national d'émetteur : 402 051

Vous pouvez interrompre le prélèvement à tout moment par simple lettre à votre paroisse ou à l'Économat Diocésain : 7, Cours de la Trinité - CS 70782 - 13625 Aix-en-Provence cedex 1

Date : _____ Signature : _____

➔ Je choisis le don en ligne sur le site diocésain

<http://aixarles.catholique.fr/don/don-en-ligne/>

Un reçu fiscal vous sera adressé au cours du 1^{er} trimestre 2013

Informatique et libertés : en application de l'article L27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à l'Archevêché. NOUS NOUS ENGAGEONS A CONSERVER CONFIDENTIELLEMENT CES DONNEES ET A NE PAS LES CEDER A UN ORGANISME EXTERIEUR.